



## Communiqué de presse de l'Enseignement Catholique

La réforme des rythmes scolaires, dont le Ministre de l'Éducation Nationale a fait l'un des axes forts de la politique de « refondation de l'école », soulève de nombreux problèmes d'application qui conduisent les différents responsables et partenaires de l'école à s'interroger sur son principe et son opportunité.

Aujourd'hui, bien qu'il soit favorable à une nouvelle organisation du temps scolaire, l'Enseignement Catholique est traversé par les mêmes doutes et les mêmes interrogations.

Les établissements privés associés à l'État par contrat ne sont pas réglementairement tenus par le décret sur les rythmes qui ne vise que les écoles publiques. Néanmoins, une réflexion de fond associant chefs d'établissements, enseignants, gestionnaires et parents d'élèves a été menée ces dernières semaines pour déterminer les conditions dans lesquelles les établissements catholiques d'enseignement pouvaient s'inscrire volontairement dans la démarche initiée.

Malgré leur bonne volonté et leur souhait de s'engager résolument dans la réforme, les responsables de l'enseignement catholique ne peuvent que pointer les difficultés réelles qui pèsent sur sa mise en œuvre, et en particulier sur son financement.

En dépit d'un dialogue régulier et serein avec le gouvernement, les conditions de mise en place du projet dans les établissements privés n'ont pu, à ce jour, être clarifiées : il est regrettable que l'absence de cadre de référence pour les établissements privés associés entrave la bonne application d'une politique publique importante pour l'avenir de l'école et la réussite de tous les élèves.

Dans ce contexte, l'Enseignement Catholique invite les équipes éducatives et les chefs d'établissement à rechercher les modalités d'un partenariat constructif avec les collectivités locales, et à faire le meilleur usage de leur liberté et de leur capacité d'innovation, en cohérence avec les projets éducatifs des écoles, avec pour souci premier l'intérêt de l'élève et de la communauté éducative.

Contact presse :

Aurélie Colas

01 53 73 73 58

[communication@enseignement-catholique.fr](mailto:communication@enseignement-catholique.fr)